



RADIO FRANCE : INSTABILITÉ ? ATTENTION AU RETOUR DE BOOMRANG !

Paris, le 5 juin 2023

Les modifications significatives apportées à la grille des programmes de France Inter et les péripéties autour de la matinale de franceinfo secouent sérieusement les équipes et agitent la presse. À juste titre !

Pour France Inter, la direction vire « les programmes qui contribuent aux succès de la 1^{ère} radio de France » et pour franceinfo la grande patronne des programmes de la maison refuse l'arrivée d'un journaliste talentueux capable de tenir la barre de la matinale après le départ de Marc Fauvelle !

À priori, la Direction n'a pas tiré les leçons du naufrage - en termes d'audiences - de France bleu provoqué par des changements de cap incessants. Pour l'heure, la boussole n'est toujours pas en état de marche et les équipes restent soucieuses !

Les exemples autour de nous ne manquent pas : « *en radio, les audiences descendent par l'ascenseur et remontent par l'escalier !* »

Attention à une spirale négative qui pourrait être enclenchée par des études marketing alambiquées et des envies irrésistibles d'imposer sa patte !

« Imposer sa patte », les salariés de France Culture comprennent bien l'expression ! Collectivement, nous savons **qu'imposer est brutal** et **provoque des ravages parfois irréversibles**. Alors que les salariés de Culture tentent de panser leurs plaies, est-ce bien raisonnable de gratter des allumettes à France Inter et à franceinfo ?

À France musique, la Direction peine à donner le LA, pour les salariés les notes sonnent faux. Les personnels sont toujours angoissés face à des moyens et un budget qui fondent années après années. Ils ne cessent d'avoir en tête une petite musique stressante : la fin de la chaîne en linéaire dans un avenir plus ou moins proche !

Les politiques scrutent Radio France à la loupe cherchant les failles qui pourraient justifier la création d'une Holding. Parallèlement, la Direction négocie le prochain contrat d'objectifs et de moyens pour l'entreprise. Est-ce bien le moment pour torpiller la Maison ?

L'UNSA RF concède à la Direction que les choix éditoriaux ne relèvent pas de ses périmètres d'actions. Cependant, la défense des intérêts – individuels et collectifs - des salariés, c'est son devoir. L'UNSA RF a bien l'intention d'user de tous les moyens à sa disposition pour y parvenir.

Nous contacter

 unsa@radiofrance.com

 01.56.40.24.53

Suivez-nous

unsaradiofrance.fr